

FORMULAIRE DE DEMANDE DE TITRE PERMANENT DE CIRCULATION PORT DE CALAIS

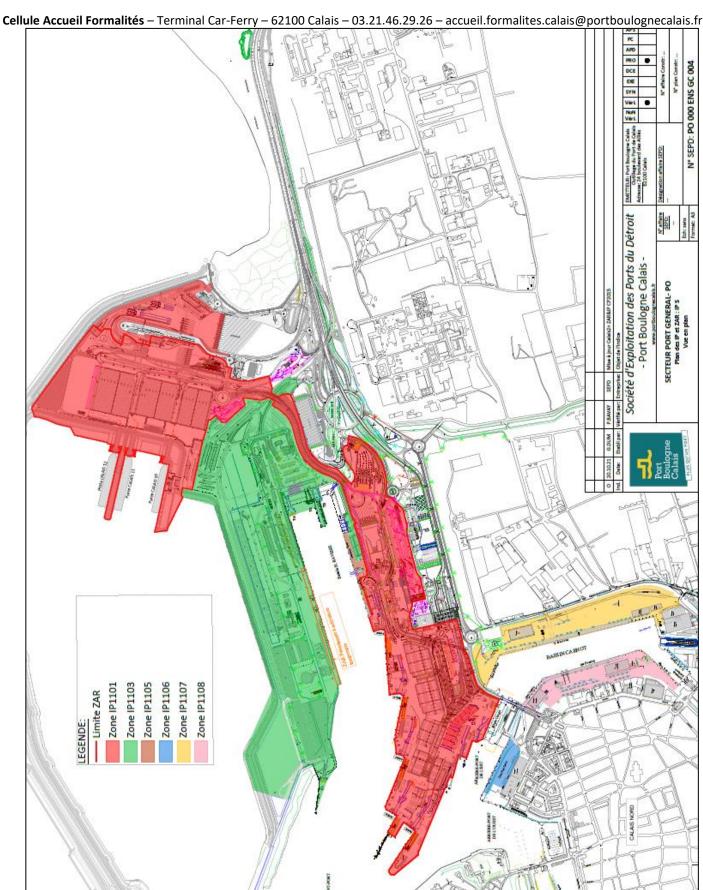
Cellule Accueil Formalités - Terminal Car-Ferry - 62100 Calais - 03.21.46.29.26 - accueil.formalites.calais@portboulognecalais.fr

ETAT CIVIL DU DEMANDE	UR			
Nom*:	Prénom* :		Nationalité* :	
Date de naissance* :	Lieu de naissance	*:	Code postal*:	
Nom et prénom du père* :				
Nom de jeune fille et prénom de la mère* :				
Adresse personnelle*:			Ville* :	
Code postal* :	Courriel*:			
Champs obligatoires A noter qu'une photo d'identité ainsi qu'une copie de la pièce d'identité en cours de validité seront à joindre à la demande. ENTREPRISE DU DEMANDEUR Nom de l'entreprise ou service:				
Adresse* :				
Statut de la société et N° SIRET* :				
Fonction dans l'entreprise* :				
Coordonnées du Responsable (Nom / Prénom et courriel)* :				
Type du demandeur*:				
LE DEMANDEUR	LE DONNEUR D'ORDRE	INSTRUCTION DE LA DEI	MANDE (CADRE	RÉSERVÉ A L'ASIP)
Entreprise* :	Entreprise*:	Numéro N d'habilitation CEZAR et date limite de validité	l° de dossier	Signature de l'ASIP
Zone(s) d'accès souhaitée(s)* : (Plan des Installations Portuaires au verso)		□ Transmanche ZAR - IP 1101 □ Port Est - IP 1103 □ Quai Paul Devot - IP 1106 □ Quai de la Loire - IP 1107 □ Quai Fournier - IP 1108		

Les informations enregistrées dans le fichier sont réservées à l'usage du Département Sûreté de la Société d'Exploitation des Ports du Détroit (SEPD) pour la délivrance d'une carte ou d'un badge d'accès en zone d'accès restreint ou non accessible au public. Conformément aux articles 34 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification auprès de ce service sur demande écrite par mail à l'adresse accueil.formalites.calais@portboulognecalais.fr ou par courrier au Département Sûreté 285 Avenue du Mérite Maritime 62105 CALAIS CEDEX. En application des articles 27 et 38 de la même loi, nous portons à votre connaissance que les informations sollicitées au présent questionnaire sont obligatoires pour le traitement de votre demande et que vous ne disposez pas du droit d'opposition prévu par la loi. Le défaut de réponse empêchera la délivrance de la carte ou du badge et interdira votre présence sur les zones encloses ou non accessibles au public des ports Boulogne-Calais.



FORMULAIRE DE DEMANDE DE TITRE PERMANENT DE CIRCULATION PORT DE CALAIS



Les informations enregistrées dans le fichier sont réservées à l'usage du Département Sûreté de la Société d'Exploitation des Ports du Détroit (SEPD) pour la délivrance d'une carte ou d'un badge d'accès en zone d'accès restreint ou non accessible au public. Conformément aux articles 34 et suivants de la loi du 6 jaine 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification auprès de ce service sur demande écrite par mail à l'adresse accueil.formalites.calais@portboulognecalais.fro up ar courrier au Département Sûreté 285 Avenue du Mérite Maritime 62105 CALAIS CEDEX. En application des articles 27 et 38 de la même loi, nous portons à votre connaissance que les informations sollicitées au présent questionnaire sont obligatoires pour le traitement de votre demande et que vous ne disposez pas du droit d'apposition prévu par la loi. Le défaut de réponse empêchera la délivrance de la carte ou du badge et interdira votre présence sur les zones encloses ou non accessibles au public des ports Boulogne-Calais.

Page 2 sur 2